

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 3 juin 2013, à 20 h 00, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Samuel Doré, et à laquelle sont présents:

Messieurs les conseillers : Pierre Godbout et Sylvain Roy
Madame la conseillère : Marie-Ève Lacombe

Étaient absents : Madame la conseillère Valérie Rancourt et monsieur le conseiller Vital Carrier

Madame Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et madame Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, monsieur Samuel Doré, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2013-06-101 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Pierre Godbout et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

Période de questions

Aucune question.

2013-06-102 Adoption du procès-verbal du 6 mai 2013

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Pierre Godbout, appuyé par Marie-Ève Lacombe et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013 soit adopté tel que rédigé.

2013-06-103 Approbation des comptes

Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Pierre Godbout et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 40 174.08 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

2013-06-104 Adoption du rapport financier 2012

Il est proposé par le Pierre Godbout, appuyé par Sylvain Roy et résolu à l'unanimité que le rapport financier pour l'année 2012 présenté soit adopté.

Il est également résolu que la Municipalité de Poularies nomme la firme comptable Deloitte de La Sarre pour l'année financière 2013.

2013-06-105 Dérogations mineures 1075, 8e-et-9e rang Est

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite aux avis public affichés le 16 mai 2013, d'une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 1075, 8e-et-9e rang Est, municipalité de Poularies ;

Considérant que la construction d'un bâtiment secondaire détaché dans la cour avant côté est du terrain au lieu de la cour latérale ou arrière ne porterait pas atteinte aux propriétaires des immeubles voisins étant donné que cet immeuble est situé en milieu rural et est très éloigné du chemin ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Sylvain Roy et résolu à l'unanimité :

QUE : La demande de dérogation mineure sur la propriété du 1075, 8e-et-9e rang Est, municipalité de Poularies, soit acceptée.

Cette demande vise à permettre la construction d'un bâtiment secondaire détaché dans la cour avant côté est du terrain, au lieu de la cour latérale ou arrière, tel que décrit au règlement 85 et ses amendements de la municipalité de Poularies.

2013-06-106 Dérogations mineures 707, avenue du Côteau

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite aux avis public affichés le 16 mai 2013, d'une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 707, avenue du Côteau, municipalité de Poularies ;

Considérant que cette dérogation vise à régulariser la situation afin de pouvoir vendre ladite propriété ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande ;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Roy, appuyé par Marie-Ève Lacombe et résolu à l'unanimité :

QUE : La demande de dérogation mineure sur la propriété du 707, avenue du Côteau, municipalité de Poularies, soit acceptée.

Cette demande vise à permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché dans la cour avant de la résidence et ayant une marge de recul inférieur à 6 mètres, tel que décrit au règlement 85 et ses amendements de la municipalité de Poularies.

2013-06-107 Dérogations mineures 825, rue Drouin

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite aux avis public affichés le 16 mai 2013, d'une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 825, rue Drouin, municipalité de Poularies ;

Considérant qu'un agrandissement du bâtiment secondaire détaché de 720 pieds carrés portant la superficie totale des bâtiments secondaires détachés à 1 560 pieds carrés au lieu de 1 496 pieds carrés ne porterait pas atteinte aux propriétaires des immeubles voisins étant donné qu'il sera situé à l'arrière du terrain ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Sylvain Roy et résolu à l'unanimité :

QUE : La demande de dérogation mineure sur la propriété du 825, rue Drouin, municipalité de Poularies, soit acceptée.

Cette demande vise à permettre l'agrandissement du bâtiment secondaire détaché de 720 pieds carrés portant la superficie totale des bâtiments secondaires détachés à 1 560 pieds carrés au lieu de 1 496 pieds carrés tels que décrits au règlement 85 et ses amendements de la municipalité de Poularies.

2013-06-108 Engagement d'étudiants pour la période d'été

Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Pierre Godbout et résolu à l'unanimité de faire parvenir un communiqué sur l'ensemble du territoire de la municipalité par la poste pour inviter les étudiants et étudiantes de 16 ans ou plus qui seraient intéressés à travailler pour la municipalité à faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal au plus tard le 20 juin 2013 à 16 h.

La municipalité engagera deux étudiants au salaire minimum soit 10,15 \$/heure pour environ 20 h/semaine, pendant une période de 6 semaines.

Il est également résolu qu'un comité de sélection sera constitué de monsieur Samuel Doré maire, de madame Katy Rivard directrice générale ainsi que de madame Martine Morin.

Il est aussi résolu d'engager une personne pour animer les activités « Viens jouer dans ton parc » 3h par semaine pour 8 semaines, le salaire sera à discuter selon l'expérience.

2013-06-109 Vacances

Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Sylvain Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser que le bureau municipal soit fermé tous les lundis de la période estivale soit du 8 juillet au 26 août 2013 inclusivement.

2013-06-110 Vote par correspondance

Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Pierre Godbout et résolu à l'unanimité qu'il n'y aura pas de vote par correspondance pour les élections municipales 2013.

2013-06-111 Versements mensuels à Sylviculture La Vérendrye pour la planification

Il est proposé par Sylvain Roy, appuyé par Pierre Godbout et résolu à l'unanimité d'accepter de verser des mensualités fixes à Sylviculture La Vérendrye concernant la planification et la gestion de la CvAF, ce montant correspond à 706,57 \$ par mois.

2013-06-112 Processus de consultation menant à la réalisation des travaux forestier pour 2013-2014 et 2014-2015

Il est proposé par Sylvain Roy, appuyé par Pierre Godbout et résolu à l'unanimité que suite au dépôt de la modification du plan quinquennal 2008-2013 la municipalité de Poularies devra procéder à une consultation publique menant à la réalisation des travaux forestier pour 2013-2014 et 2014-2015.

2013-06-113 Fenêtres de la bâtisse municipale

Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Sylvain Roy et résolu à l'unanimité d'accepter la dépense pour changer 8 fenêtres de la bâtisse municipale, selon la soumission demandé à Menuiserie Abitibi le prix est de 2 167 \$ taxes exclues.

2013-06-114 Entretien halte routière

Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Pierre Godbout et résolu à l'unanimité d'accepter la dépense pour refaire une base de ciment et replacer un des toits à la halte routière, selon la soumission demandé à Location MD inc. le prix est de 2 570 \$ taxes exclues.

2013-06-115 Achat imprimante couleur

Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Sylvain Roy et résolu à l'unanimité d'accepter de faire l'achat d'une imprimante couleur et de cartouche de rechange, cette dépense ne doit pas excéder 1 000 \$ taxes incluses.

2013-06-116 Projet d'agrandissement du local du Cercle des fermières

Attendu que le Cercles des fermières de Poularies désire déposer un projet au programme d'aide financière "Nouveaux Horizons pour les Aînés" concernant l'agrandissement de leurs locaux situés au sous-sol de la bâtisse municipale. Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Pierre Godbout et résolu à l'unanimité de les appuyer dans leurs démarches.

2013-06-117 Commandite pour le Comité des Loisirs de Poularies

Il est proposé par Pierre Godbout, appuyé par Sylvain Roy et résolu à l'unanimité d'aider financièrement le Comité des Loisirs de Poularies pour l'achat d'un chariot pour transporter la bière, pour des 2 X 4 ainsi que pour le transport du BBQ.

Le montant de ces achats sera remboursé au Comité des Loisirs de Poularies, seulement si le total de leurs dépenses s'élève à plus de 1 955.80 \$ soit le montant accordé par La Fête nationale du Québec.

2013-06-118 M.R.C ami des aînés

Considérant que la MRC d'Abitibi-Ouest veut se doter d'une politique des aînés et son plan d'action et souhaite réaliser la démarche municipalité amie des aînés (MADA).

Considérant que la municipalité de Poularies désire améliorer les conditions de vie et inclure les aînés dans la vie sociale de la communauté.

Considérant l'importance que la municipalité de Poularies accorde au développement d'une culture d'inclusion sociale, quel que soit l'âge, celle-ci élabore des politiques, des services et des structures qui touchent ses environnements bâtis et sociaux afin de soutenir les aînés selon le vieillissement actif proposé par l'Organisation mondiale de la santé.

En conséquence, il est proposé par Sylvain Roy appuyé de Marie-Ève Lacombe et résolu à l'unanimité que la municipalité de Poularies veut adhérer à la démarche MADA entreprise par la MRC d'Abitibi-Ouest et que le conseil municipal désigne monsieur le maire Samuel Doré comme responsable des questions liées à la famille et du dossier des aînés.

2013-06-119 Demande d'accessibilité à la salle l'Accueil pour le Boréal super 8

Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Pierre Godbout et résolu à l'unanimité d'autoriser les participants du Boréal super 8 à utiliser la salle l'Accueil lors d'une activité cyclo sportive qui aura lieu le 8 juin 2013.

2013-06-120 Appareil photo

Il est proposé par Pierre Godbout, appuyé par Sylvain Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un appareil photo numérique, cette dépense ne doit pas excéder 250 \$ taxes et équipements inclus.

2013-06-121 Plan et devis

Il est proposé par Pierre Godbout, appuyé par Marie-Ève Lacombe et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, madame Katy Rivard, à procéder à la demande de soumissions par appel d'offre sur invitation pour la création des plans et devis pour effectuer des changements de conduite des eaux usées.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée soumission au plus tard jeudi le 27 juin 2013 à 15 heure.

La municipalité de Poularies ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

La liste des soumissionnaires invités restera confidentielle jusqu'à l'octroi du contrat.

2013-06-122 Salle l'Accueil

Il est proposé par Marie-Ève Lacombe, appuyé par Sylvain Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une table à langer murale, cette dépense est estimé à 310 \$ taxes exclues.

De plus, il est résolu de faire l'achat d'un miroir pour la toilette des femmes.

Il est également résolu de faire réparer le chariot qui sert à transporter les tables.

Période de questions

Aucune question.

2013-06-123 Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par Pierre Godbout, appuyé par Sylvain Roy et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

Maire_____

Sec.-très./dir. gén._____